

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2023-21**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le Code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2, L. 783-5, L. 784-5 et L. 785-4 ;

Vu le projet d'arrêté améliorant la transparence et la lisibilité sur les frais du plan d'épargne retraite et de l'assurance-vie ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 23 mars 2023,

**Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté.**

Fait le 23 mars 2023.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER